

# L'ACCORD «**PRIM**» AU SERVICE DE LA MODERNISATION DES IMPRIMERIES DE LA PRESSE RÉGIONALE !

Après la signature de la convention collective, âprement négociée par le groupe de travail fédéral dédié, la FILPAC CGT a finalement, dans la foulée et conformément au mandat toujours renouvelé par les syndicats de la presse en régions, signé l'accord « PRIM ».

L'accord PRIM et son EDEC ne sont qu'un tout petit morceau d'un plan beaucoup plus vaste : le plan de filière. Concocté par les éditeurs, celui-ci ne se résume pas au seul volet PRIM, qui ne concerne que les secteurs industriels, mais impactera tôt ou tard tous les métiers de notre nouvelle branche ainsi que des autres formes de presse.

Par son implication dans ce plan PRIM, l'État vient une nouvelle fois renforcer son aide pécuniaire auprès d'éditeurs qui, pour un nombre grandissant, s'apparentent plus à des contrôleurs de gestion soucieux des dividendes de leurs actionnaires milliardaires qu'à de véritables femmes et hommes de presse.

Pour autant, le choix de notre fédération, soutenue par la quasi-unanimité de ses syndicats de PQR-PQD et PHR, a été de transformer ce que d'aucuns pensaient être un énième plan de licenciements – en réalité des départs en pré-retraite maquillés – par un plan audacieux de modernisation des outils de production et de répondre aux évolutions de l'information écrite et de sa diffusion dans notre pays.

En renvoyant à la négociation collective en entreprise la mise en œuvre de cet accord « PRIM », la fédération et

**Ainsi, les entreprises qui souhaiteraient bénéficier des subsides de l'État afin d'accompagner leurs restructurations devront impérativement négocier au préalable avec l'organisation syndicale majoritaire dans les services concernés.**



ses syndicats font le choix de n'imposer aucun schéma accompagnant une quelconque massification des imprimeries, basée sur une mutualisation mortifère de l'impression. Au contraire, ils ont fait le choix de laisser toute latitude aux syndicats pour qu'ils contrôlent, par le rapport de force, les modernisations et développements de leurs structures industrielles ainsi que pour la gestion sociale qui en découle.

Ainsi, les entreprises qui souhaiteraient bénéficier des subsides de l'État afin d'accompagner leurs restructurations devront impérativement négocier au préalable avec l'organisation syndicale majoritaire dans les services concernés.

**Sans accord négocié, la FILPAC a imposé qu'il n'y aurait aucun soutien financier étatique.**

Nous demeurons persuadés, et les faits nous donnent raison, que la presse écrite a, non seulement un avenir en régions, mais peut largement développer son support papier par un enrichissement éditorial qui permettrait de



de la Culture.  
La mise en place de cette GEPP accompagne cette nouvelle branche vers des perspectives d'évolution des métiers de l'information locale, tant sur le digital, l'audiovisuel que sur le support imprimé. L'évènementiel doit faire également partie des nouvelles opportunités d'emplois et de reclassements potentiels de salariés dans le cadre de la nouvelle convention collective de la presse en régions. Certains syndicats auraient préféré une voie plus autoritaire, plus verticale, moins fédératrice... La fédération se réjouit qu'ils n'aient pas été entendus au-delà de leur périmètre historique car, comme pour la négociation de la convention collective, la dynamique revendicative, reposant sur une consultation ininterrompue des syndicats FILPAC des titres de PQR-PQD et PHR tout au long du

## Face aux velléités patronales de réduction drastique des masses salariales, la bataille s'engage dans les entreprises autour de l'emploi, des qualifications et des investissements permettant de développer les titres plutôt que d'en réduire toujours et encore le contenu.

capter de nombreux annonceurs locaux. Des alternatives à la concentration existent ! Elles supposent de l'audace, de l'innovation rédactionnelle comme industrielle et surtout de sortir de la zone de confort qu'affectionne tant la plupart des directions de titres : les réductions récurrentes des effectifs. Pour la FILPAC CGT, toutes alternatives visant au développement des titres en régions et au maintien de l'impression au plus près des lieux de distribution sera préférable à n'importe quel plan de concentration des éditions et des outils industriels, fut-il aidé par l'État. Accompagnant l'accord PRIM et l'EDEC qui le finance, les syndicats résolus à défendre l'avenir des emplois de la presse régionale ont exigé et obtenu l'ouverture d'une négociation sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) de branche. Démarche de la FILPAC qui par ailleurs intéresse au plus haut point le gouvernement, aussi bien le ministère du Travail que celui

processus de négociation, a permis d'unifier les positions et de faire peser tout le poids du « tous ensemble » dans le rapport de force.

Face aux velléités patronales de réduction drastique des masses salariales, la bataille s'engage dans les entreprises autour de l'emploi, des qualifications et des investissements permettant de développer les titres plutôt que d'en réduire toujours et encore le contenu.

La filière presse de la fédération, via son Collectif presse régionale, se tient à disposition de l'ensemble des syndicats pour les épauler dans la construction d'alternatives face aux funestes projets des éditeurs, et ce dès le démarrage du FILPAC-Tour de septembre.

Le Collectif sera en lien avec Audiens, groupe de protection sociale de la profession en charge de la gestion de l'accompagnement des salariés concernés par les dispositifs « Seniors », pour intervenir et répondre aux questions éventuelles.

Plus que jamais, la fédération via son Collectif presse régionale se met au service des syndicats. Détermination et mobilisation restent les maîtres mots d'une rentrée sociale qui d'ores et déjà s'annonce mouvementée.

***Ensemble, unis et rassemblés, nous pouvons imposer nos choix. Nous venons de le démontrer !***

**ALORS POUR LA DÉFENSE DE NOS EMPLOIS,  
DE LA PRESSE ET DE L'INFORMATION,  
CONTINUONS LE COMBAT !**